

FEUILLE DE ROUTE DU CONSEIL FÉDÉRAL DU 28 AU 30 JANVIER 2026

Le secteur sanitaire, social et médico-social, de l'animation subissent de plein fouet les politiques d'austérité budgétaire qui mettent à mal tant les droits des agent-e-s et salarié-e-s et les conquis sociaux, que les droits des populations que nous accompagnons. Cette politique s'inscrit dans une reconfiguration prédatrice mondiale qui s'appuie sur une offensive grandissante des idées d'extrême-droite au service de la finance.

Les soignant-e-s sont en première ligne dans ces attaques et sont souvent parmi les premières victimes dans la nécessaire résistance, comme nous l'avons vu dans l'assassinat de Minneapolis ou dans l'hécatombe de soignant-e-s à GAZA. La solidarité internationale est plus que jamais nécessaire, les « autres » pays plus vulnérables étant souvent un laboratoire qui annonce le pire si nous laissons faire. Soyons présent-e-s à la Journée de la Terre le 28 Mars partout où des mobilisations sont organisées !

CAMPAGNE BDS-BOYCOTT TEVA - PALESTINE

Lors du Congrès de Seignosse, nous avons évoqué le BOYCOTT de TEVA, laboratoire israélien de médicaments génériques et qui est complice du génocide à Gaza. Nous demandons qu'un courrier ou communiqué soit porté par la Fédération afin d'alerter sur ce marché qui nuit à notre éthique et de ne plus faire appel dans les hôpitaux à commander du TEVA, et soit transmis auprès du RESAH, centrale d'achat des Hôpitaux. Nous proposons de diffuser ce courrier également auprès de la Commission Médicale d'Établissement, afin de sensibiliser davantage nos médecins.

Nous devons continuer à soutenir les Peuples Palestiniens, Ukrainiens, Iraniens... On assiste à l'écrasement de la révolution kurde au Rojava, qui risque d'évoluer en génocide. Nous sommes un syndicat de transformation sociale, autogestionnaire, féministe, écologiste. Nous nous devons d'être aux côtés du peuple kurde, en lutte pour une société épousant nos valeurs et de le soutenir, tout en continuant à renforcer nos liens de solidarité avec d'autres organisations au-delà des frontières dans notre implication dans les réseaux internationaux. (PHM, Réseau "Notre Santé n'est pas à vendre", RSISL...). Nous refusons la loi Dayan et la criminalisation du Peuple palestinien.

Le 28 mars c'est la journée de la terre et droit aux retours des réfugié-e-s palestinien-ne-s. A l'appel de la coordination du 29 novembre 2025 avec l'AFPS, nous sommes partants pour cette journée de mobilisation. A ce jour, 4 syndicats se sont déjà positionnés en faveur de cette mobilisation : CGT, FSU, Sud-Santé Sociaux et Solidaires. Cette mobilisation aura lieu à Paris et dans toutes nos Régions. Il nous a été demandé que chaque SD dans la mesure du possible puisse contacter les différentes antennes de l'AFPS de régions afin d'aller dans le même sens. De même que nous pourrions informer nos camarades du Congrès International de Chanciano (RSIL) de cette mobilisation.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DE FEMMES

Le 8 Mars, doit être également l'occasion de visibiliser nos secteurs très féminisés en voie, si on laisse faire, d'ubérisation !

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA COMMERCIALISATION DE LA SANTÉ

Le 7 Avril, doit être un de ces moments internationalistes. *"Le 7 avril 2026, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, la France accueille le One Health Summit à Lyon"* (<https://oneplanetsummit.fr/les-evenements-16/one-health-summit-305>). *"Le One Health Summit sera l'occasion de réunir, pour la première fois, des chefs d'État et de gouvernement du monde entier, les représentants des organisations internationales et régionales pertinentes, des parlementaires, des scientifiques, et des représentants du secteur privé, de la société civile, des collectivités locales, des banques de développement et de la jeunesse afin d'accélérer la mise en œuvre de l'approche « Une Seule Santé »."* A cette occasion, nous pensons qu'il est nécessaire en lien avec Solidaires, avec le Tour de France pour la Santé, avec les camarades du Rhône, d'organiser une mobilisation ce même jour afin de faire entendre la voix de toutes celles et ceux qui défendent une sécurité sociale à la hauteur des besoins. Et pourquoi pas en informer le RSIL de cette journée.

LUTTE CONTRE LE MERCOSUR

Il est essentiel également de soutenir la lutte contre le Mercosur. Cela est d'autant plus important compte tenu de la violente répression subie par les agriculteurs et agricultrices qui s'opposent à cet accord et, plus généralement, qui militent pour une agriculture plus équitable socialement et respectueuse de la santé et de l'environnement.

DROIT ÉQUIVALENT ET COEFFICIENT GÉOGRAPHIQUE EN OUTRE-MER

Concernant les départements et les collectivités d'outre-mer, outre la revendication de droits équivalents à la Métropole, il serait opportun que la Fédération prenne à bras le corps la problématique du coefficient géographique pour les établissements de santé, sociaux et médico sociaux, largement sous-estimé, et qui met à mal le principe d'égalité dans les soins. En effet, ces départements se retrouvent trop souvent à quémander des aides exceptionnelles à l'Etat afin de prévaloir l'accès aux soins pour tous-tes, alors que c'est lui-même qui engendre ces déficits abyssaux en ne prenant pas en compte suffisamment les paramètres liés à l'éloignement, dans un contexte de vie chère. Notons que ces aides ne sont pas sans contrepartie, puisqu'elles sont assujetties à des plans de retour à l'équilibre qui ne sont que des

Fédération SUD Santé-Sociaux

plans sociaux déguisés. Prônons pour que ces territoires de la République le soient à part entière et non entièrement à part !

ATTAKES IDENTITAIRES, RACISTES ET FASCISTES

Les attaques identitaires, racistes, fascistes se multiplient dans notre pays. L'investissement des collectifs antifa et des VISA locaux est essentiel pour construire une riposte à la hauteur. La Police d'Etat devient de plus en plus attentatoire aux Droits de l'Homme. Ce Mercredi 14 janvier, un résident du foyer Coallia, Diarra El Hacen est décédé quelques minutes après un contrôle de Police. Une enquête est en cours.

CAMPAGNE CONTRE L'EXTRÊME DROITE

Dans le cadre des élections municipales, nous ne pouvons faire l'économie d'une campagne contre l'extrême droite. Il faut marteler dans nos lieux de travail que l'extrême droite n'a jamais été et ne sera jamais l'alliée du progrès social et de la solidarité. Nos conditions de travail et les conditions d'accueil, d'accompagnement et d'accès à la santé des personnes n'en seront que plus dégradées. Nous devons lutter pied à pied contre toutes les tentatives de la fachosphère de manipuler l'opinion.

MANDAT CONTRE LES SITUATIONS DE DISCRIMINATION

La Fédération SUD Santé Sociaux intègre à sa feuille de route l'engagement clair de lutter contre l'instrumentalisation des règles d'hygiène et de la laïcité à des fins discriminatoires. La Fédération est ainsi mandatée pour se saisir et accompagner les situations de discrimination, notamment celles en lien avec le port du calot, ainsi que toute autre situation de traitement inégal ou d'exclusion. Cet engagement se traduira par l'exigence de protocoles d'hygiène fondés sur des critères professionnels et scientifiques, le soutien aux agents face aux sanctions arbitraires, et la promotion de l'égalité de traitement et du respect de chacun comme valeurs incontournables du service public.

LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCU

La loi de financement de la Sécurité Sociale a vu son ONDAM stagner alors que les besoins ne cessent de croître. L'assurantiel privé remplace peu à peu la Sécurité Sociale. Il est urgent de s'opposer à ce démantèlement qui a un impact considérable sur la casse de l'Hôpital public et du secteur médico-social. Les fermetures de lits, le renoncement aux soins, les déserts médicaux

Fédération SUD Santé-Sociaux

s'amplifient. L'absence de soins et les tensions s'aggravent, créant de l'insécurité et de la violence qui appelle une répression à l'encontre des patient-e-s et leur famille.

QUELLE LUTTE ?

Pour l'heure, la tendance est à des mouvements corporatistes comme les manifestations des médecins libéraux qui se sont réuni-e-s à plusieurs milliers à Paris. Dans nos hôpitaux des grèves s'organisent (aux urgences, centre 15...) Les luttes actuelles montrent une fracture grandissante entre l'État et les acteurs de terrain, avec des mobilisations longues et multidimensionnelles (santé libérale, travail social de proximité, action sociale associative). Il nous faut chercher des ponts entre les différents secteurs pour unifier nos luttes.

LOI INFIRMIER-E

La loi sur les infirmier-e-s peut paraître séduisante, mais va organiser les glissements de tâche pour toutes les professions. Elle laisse faussement penser à une reconnaissance supplémentaire du métier infirmier alors que le but est de combler les manques en professionnel-le-s de santé avec de "super infirmier-e-s" prenant en charge certains actes médicaux sans formation ni rémunération supplémentaire. Il faudra affiner nos positions et en débattre dans le cadre de la campagne électorale FPH en fin d'année. La mise en place d'un groupe de travail "sanitaire" reste urgentement à l'ordre du jour.

PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE

La psychiatrie subit encore et toujours les mêmes coupes sombres et injonctions paradoxales lorsqu'il est demandé aux professionnel-le-s de soigner mieux avec moins de moyens. La santé mentale a été une nouvelle fois nommée grande cause nationale pour 2026, mais force est de constater que rien n'est fait pour soulager les souffrances des patient-e-s, ni pour former et reconnaître les compétences des soignant-e-s. De plus, l'irruption de Centres Experts comme nouvelle base du soin psychique proposés en troisième recours dans les hôpitaux est une réponse néo-libérale loin des réalités des besoins du terrain. En effet ces centres, la plupart du temps gérés par Fondamental (Fondation financée par des entreprises privées telles que BNP, Bettencourt Dassaud), utiliseraient l'argent public pour diagnostiquer sans soigner alors que la pénurie en psychiatrie pour soigner est criante . A ce sujet Sud Santé-Sociaux invite à participer au Meeting du Printemps de la Psychiatrie le 28 Mars à la Bourse du travail Ambroise Croizat : « **Expertiser n'est pas soigner** » qui dénonce le danger d'un tel dispositif pour la population, les services de soin et par ricochet pour les soignants.



Fédération SUD Santé-Sociaux

L'Etat s'apprête à livrer en pâture le soin psychique au privé peu enclin à soigner mais prêt à enrichir des entreprises privées.

Nous ne pouvons qu'encourager dans un souci de convergence des luttes à participer à cet événement où nous interviewrons dans une table ronde autour de la démocratie, les soignant-es n'ayant pas été consulté-es sur ces orientations actuelles, ieles subissent un autoritarisme de plus!!!

PSC

Les négociations sur la PSC (Protection Sociale Complémentaire) dans la Fonction publique hospitalière doit retenir toute notre attention. L'article 44 du Code de la Santé Publique avait institué la gratuité des soins et des médicaments pour les agent-es hospitalier-es. Le gouvernement veut désormais nous faire payer des complémentaires santé. Au-delà des négociations éventuelles pour arracher des restes à charge minorés, une formation pour les négociateurs et négociatrices s'annonce indispensable.

DANS LE SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Il est urgent que la Fédération prenne l'initiative d'une intersyndicale afin de dégager des perspectives communes ! Il est impensable que le mouvement syndical du secteur reste atone. Par son rôle de pivot, la Fédération devra mettre toute son énergie pour permettre au mouvement syndical et aux collectifs de trouver une unité d'action.

Notre Fédération doit être force de proposition : À cet égard la semaine du 9 Mars paraît une fenêtre d'opportunité avec des appels à une semaine noire interprofessionnelle, événement Nexem à Tours les 10 et 11, anniversaire de la CC66 le 15.

Pour le social et le médico-social, une montée nationale massive à Tours nous paraît une initiative à la fois intéressante et accessible.

Le projet SERAFIN PH qui vise à tarifer l'activité sociale et médico-sociale à l'acte (T2A) vise essentiellement à libéraliser davantage notre secteur et à rendre inégalitaire l'accès à l'accompagnement, avec comme conséquences pour la population, la dégradation de l'accès aux services essentiels.

La Fédération demande aux SD de remplir un questionnaire pour connaître le rythme de la mise en place de cette T2A dans le secteur pour affûter nos outils de résistance lors du prochain CF, tout comme la commission sociale est missionné pour réfléchir sur un positionnement clair pour contrer la casse et la libéralisation des établissements et services médico-sociaux, via le prétexte de l'inclusion à la sauce néo-libérale.

Fédération SUD Santé-Sociaux

BLOCAGE LÉGISLATIF SUR LA REVALORISATION DU TRAVAIL SOCIAL

Une proposition de loi visant à revaloriser les métiers du travail social a été contrée par l'Assemblée sénatoriale. La majorité des mesures structurantes (salaires, ratios d'encadrement, financements des structures) ont été supprimées ou vidées de leur substance par les sénateurs. Il faut remettre cette revendication à l'ordre du jour pour contenir la perte d'attractivité de notre secteur, qui facilite son démantèlement.

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Les éducateurs de rue de l'Agence départementale de prévention spécialisée (ADPS) sont en grève reconductible depuis le 19 novembre 2025 (plus de 50 jours de mobilisation) face à l'imposition d'un allongement du temps de travail sans augmentation des salaires ni renfort d'effectifs, dans un contexte de quartiers populaires déjà fragilisés.

La Fédération s'engage à faire un don de 1000 euros ainsi qu'à diffuser le lien vers leur caisse de grève.

Des appels à grèves sectorielles ont eu lieu encore récemment (décembre 2025) pour exiger plus de moyens pour l'accueil des publics vulnérables, meilleurs salaires et conditions d'accompagnement. Les organisations syndicales dénoncent un modèle social « à bout de souffle », en particulier dans les territoires où les besoins d'accompagnement des familles, de protection de l'enfance ou des personnes handicapées explosent sans réponses budgétaires suffisantes.

SITUATION ADPS 44

Nos camarades sont en grève continue sans interruption depuis le 19 Novembre, (2 mois et demi de grève non-stop : du jamais vu dans notre secteur !)

La lutte paie, leur employeur est prêt à ouvrir des négociations avec des propositions qui vont dans le sens de ce que demandent nos camarades. Cette négociation part sur 3 semaines. Il faut maintenir la pression sur les employeurs pour avoir un maximum de résultats. La solution on la connaît :

LE RAPPORT DE FORCE

Aujourd'hui nos camarades de l'ADPS ont besoin du soutien moral et financier des autres syndiqué-e-s de notre Fédération. Pour rappel une caisse de grève est encore ouverte pour leur permettre de maintenir la pression sur les employeurs

COMMUNIQUE :**NON À LA LOI YADAN****ET À LA CRIMINALISATION DES SOUTIENS AU PEUPLE PALESTINIEN**

La députée caroline YADAN, du groupe Renaissance propose qu'une loi soit présentée sur le thème de « visant à lutter contre les formes renouvelées de l'antisémitisme » (proposition n° 575) Et ce, afin d'interdire toute solidarité avec le peuple palestinien et criminaliser leurs soutiens, tout en reliant la définition de l'antisémitisme à celui de l'antisionisme. Cet amalgame s'inscrit dans la droite ligne d'une politique raciste, fachiste. A savoir, ne plus utiliser le terme de génocide pour les actions menées à Gaza et maintenant en Cisjordanie par l'armée israélienne.

POURQUOI CETTE PROPOSITION DE LOI EST DANGEREUSE ?

- Elle modifie le droit pénal et le droit de la presse
- Elle contribue à criminaliser les mouvements de solidarité du peuple palestinien
- Elle sème la confusion entre la notion de lutte contre l'antisémitisme et de l'antisionisme.
(Le sionisme est un projet raciste, d'apartheid, de colonisation au détriment du droit au peuple palestinien à disposer d'eux-mêmes et d'expansion dans la région pour la création du Grand Israël et en dépit du respect du Droit International.)
- La confusion est alimentée entre Juif.es/ Etat d'Israël/Sionisme
- Interdiction de critiquer l'Etat ou le gouvernement d'Israël, interdiction de comparer cet Etat avec les méfaits et la nature du nazisme ; extension sans limite, ou presque, du délit d'apologie du terrorisme.
- Elle élargit l'incrimination à la provocation au terrorisme et de l'apologie du terrorisme

Cela reste avant tout une loi de censure, également critiquée pour cela par le Conseil d'Etat, portée par une députée devenue ambassadrice de ce gouvernement génocidaire et qui fait tout pour légitimer les massacres à Gaza et en Cisjordanie, en dépit des centaines de résolutions de l'ONU, en violant régulièrement le Droit International Humanitaire. Des jugements de la Cour Pénale Internationale et de la Cour Internationale de Justice dénoncent le génocide à Gaza et qui continue malgré le pseudo-cessez le feu.

Rappelons que ce projet de loi, ne protège en rien la communauté juive mais au contraire incite à en faire un amalgame. Il consiste avant tout de criminaliser toutes les prises de position politiques en actes racistes. Et protéger rien d'autres que l'Etat d'Israël.

Le danger pour nous sympathisant-e-s de la Palestine, si cette loi est votée par le Parlement, serait d'être sanctionné-e de 75 .000€ d'amende et de peine d'emprisonnement.

Aussi, afin d'être en accord avec nos valeurs, nous rappelons que l'Union syndicale Solidaires et la fédération Sud-Santé Sociaux n'accepteront jamais de nous taire face à l'injustice.



Fédération SUD Santé-Sociaux

NOUS NE NOUS TAIRON PAS !

Pendant qu'on cherche à nous faire taire, certains sur les plateaux télé, comme Arno Klarsfeld, tient des propos ignominieux en réclamant le retour des rafles. Comment ce petit fils de déporté peut-il tenir ce genre de propos, resté non condamné à ce jour.

Il faut sauver la liberté d'expression pour toutes et tous, sans risque de se voir condamné.es pour des soutiens au peuple palestinien.

Le projet de loi qui devait être débattue le 20 janvier 2026 a été repoussée à la semaine du 2 février. Interpellons nos député-es afin de ne pas laisser passer cette loi, qui nous concerne tout-e-s.

Si elle passe, nous entrerons dans une période de privation de nos libertés d'expressions qui ne sera que le début d'une répression, à nos libertés individuelles, celles de s'exprimer et de dire NON à toutes formes d'injustice et de racisme.

VIVE LA PALESTINE ! TAHYA FALESTINE !

PERSPECTIVES :

- Le 8 Mars, Journée internationale de lutte pour les Droits de Femmes.
- Le 9-10 mars mobilisation de la BASSMS lors de l'événement Nexem à Tours.
- 15 mars anniversaire de la CCN66 (60 ans)
- Le 28 Mars Journée de la Terre et droit aux retours des réfugié-e-s palestinien-ne-s.
- Le 28 Mars Meeting du Printemps de la Psychiatrie
- Le 7 avril Journée mondiale de lutte contre la commercialisation de la Santé

A Paris

Le 30 janvier 2025